

Les étapes de la V.A.E. aux Titres Professionnels



Je sélectionne le titre professionnel que je souhaite obtenir

Je constitue mon dossier de recevabilité

Je reçois la décision de recevabilité

Je valide l'offre d'accompagnement d'Osengo Consulting

Je renseigne mon dossier professionnel et autres documents à présenter selon les conditions d'examen du titre, avec l'aide de mon conseiller.

Je valide mes dossiers écrits et prépare l'entretien final avec le jury, avec l'aide de mon conseiller.



Post jury :

En cas de validation partielle et de refus de validation de la part du jury, je contacte mon conseiller.



Contact :

osengo.consulting@osengo.fr - 04.73.34.25.79